

L'initiative innovante

Un espace mutualisé, créé dès 2007 dans le cadre d'un agenda 21, avec plus de 20 partenaires, pour plus et mieux de services aux habitants.

Equité, services au public, mutualisation, éco responsabilité, solidarité.

Le besoin

Le territoire rural faisait face, à l'époque, à la disparition des services publics de proximité.

Les objectifs

- Permettre aux habitants de plusieurs communes rurales d'accéder dans de très bonnes conditions (locaux, partenaires multiples, professionnalisation des agents...) à de multiples services à la population pour éviter la fracture urbain/ rural
- Accompagner les partenaires sur leurs missions d'égalité de services aux populations sur un territoire donné
- Devenir lieu d'expérimentation : Ecosyst'm et monnaie locale, espace de travail partagé

La description de l'initiative

En 2006 la collectivité inscrit la création d'un Relais de Services Public dans son premier plan d'action agenda 21. Ce dernier voit le jour en 2007 au rez-de-chaussée de la mairie dans un bureau de 12 m2, un lieu unique dans le département de la Corrèze.

En 2014 le comité de pilotage propose dans le plan d'actions de l'agenda 21 (programme 2) la création d'une Maison de Services Au Public. Fait en 2015 en intégrant de nouveaux locaux, beaucoup plus spacieux, en centre bourg, laissés vacants par le syndicat des eaux.

Le RSP devient la première MSAP du département.

Afin d'optimiser son fonctionnement en apportant de nombreux services dans un même lieu, la collectivité décide d'y adjoindre :

- L'Agence Postale Communale qui pour l'année 2015 a accueilli 7000 personnes
- Le bureau de la MSAP qui a reçu 1900 contacts ou visites
- Le bureau d'information touristique ouvert toute l'année qui est, de mai à septembre, tenu par un chargé d'accueil de l'office de tourisme de Brive agglomération et le restant de l'année par les animatrices de la MSAP.
- Le bureau des permanences où se succèdent les permanences de l'assistante sociale, la mission locale, la maison de l'habitat, l'ALDATH, la CAF et la Croix rouge.
- Un espace informatique confidentiel qui permet aux usagers d'accéder aux sites internet des partenaires avec un accompagnement personnalisé par les animatrices.
- Une salle de réunion qui accueille formations, espace de travail et réunions
- Le point central pour le covoiturage de proximité adossé à la monnaie locale qui rayonne aujourd'hui sur 7 collectivités limitrophes.

La MSAP d'Ayen compte aujourd'hui 23 partenaires dans les domaines de l'emploi, la famille, l'habitat, le transport, la culture, la solidarité.

- L'emploi : pôle emploi, mission locale de Brive, 3 agences d'intérim
- La famille : CAF, CPAM, CARSAT, MSA, CRIJ.
- L'habitat : Corrèze habitat, la mutualité du limousin
- Les transports : SNCF, transport à la demande, Ecosyst'M (service de covoiturage et monnaie locale)
- La solidarité : banque alimentaire, croix rouge française, coup de pouce en Corrèze, EDF solidarité
- La culture : EPCC les treize arches
- Le département de la Corrèze
- La Poste
- L'office de tourisme Brive agglomération

Les moyens humains et financiers

La MSAP fonctionne avec deux agents : 1 responsable 2/3 ETP (agent de la collectivité) et 1 ETP contrat d'avenir.

Les animatrices suivent de très nombreuses formations auprès des partenaires
Deux élus référents font le lien entre les partenaires et la structure.

Le budget 2015 s'élève à 58110 euros dont 16689 euros à la charge de la collectivité
Aucune participation n'est demandée aux autres collectivités pour un même service rendu auprès des usagers.

L'évaluation de l'initiative innovante

La MSAP rayonne sur 10 collectivités limitrophes voire plus dans certains cas
10 000 contacts ou visites ont été comptabilisés pour 2015.
Une hausse de 34% sur les 4 premiers mois de 2016 est à noter.

Fort potentiel de reproduction sur les territoires ruraux notamment depuis la création du fond opérateur et l'accompagnement du CGET.

La MSAP gère le système de covoiturage de proximité adossé à une monnaie locale qui est une expérience unique en France.

Une réflexion sur un espace de travail partagé est amorcée avec de nombreux contacts pris pour une mise en service début 2017.

Les indicateurs d'évaluation des pratiques sont mis en place depuis 2007 par domaine d'activités ainsi que le bilan carbone des kilomètres évités. Pour l'année 2015 : 70 000 km ont été évités et 20 tonnes de CO2 non émises dans l'atmosphère
25 à 30 % des usagers habitent hors commune d'Ayen : chiffre en constante augmentation

Contact :

Jérôme Perdrix, adjoint au maire

Tél. : 05 55 25 21 38 / 05 55 25 10 22 Courriel : jerome.perdrix@laposte.net

Territoria d'Argent : Bordeaux Métropole